

**Le Très Haut débit à
Brasles fin 2017.**

À LA UNE

N°47 / JANVIER 2017

BRASLES INFOS LE MAGAZINE

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Le Très Haut Débit

à Brasles fin 2017

GRAND ANGLE

Honorer le devoir de mémoire

ZOOM SUR...

Les Nouvelles Activités
Périscolaires

ÇA FAIT L'ACTU

À Brasles, on consomme déjà local

HOMMAGE

Jeannine TROQUIENET



MUNICIPALITÉ DE BRASLES

À LA UNE

Cadeau de Noël inespéré pour beaucoup qui ne l'attendaient pas avant de nombreuses années, la fibre sera pourtant bel et bien déployée à Brasles fin 2017. Mais de quoi s'agit-il et qu'est-ce que cela va concrètement changer dans la vie des Braslois ?

Le déploiement du réseau Très Haut Débit, un projet ambitieux

Le projet départemental RAISO (Réseau Aisne Optique) porté par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA) en partenariat étroit avec le Conseil Départemental, depuis début 2014, vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité de l'Aisne par une infrastructure en fibre optique pérenne et évolutive. Cette intervention publique concernera l'ensemble du territoire axonais non couvert par les opérateurs privés, ce qui représente 200 000 prises sur 757 communes. Pour se faire un contrat de Délégation de Service Public a été conclu par l'USEDA et Axione / Bouygues Energies et Service pour une durée de 30 ans afin d'établir et d'exploiter les infrastructures qui sont la propriété de l'USEDA. AISNE THD est la société délégataire dédiée à ce projet, qui exploitera et commercialisera l'ensemble des infrastructures construites.

Brasles sera connecté dès la fin 2017

Les études ont déjà démarré, les travaux pour le déploiement du réseau Très Haut Débit suivront et devront s'achever d'ici la fin 2017. AISNE THD qui est en charge du déploiement du Très haut débit sur la commune, a confié la réalisation des travaux à la société Axione.

Le Très Haut débit à Brasles fin 2017.

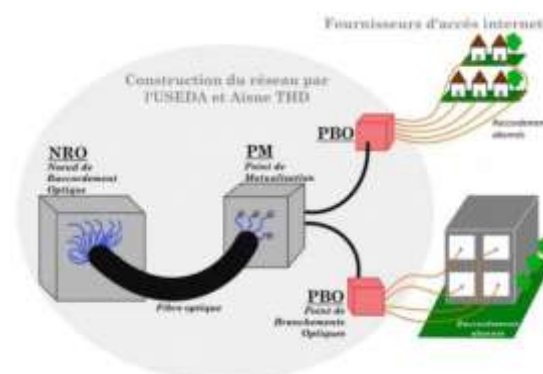
A terme, tous les logements et entreprises de Brasles seront fibrés, soit 924 prises, et éligibles aux services du très haut débit d'ici la fin de l'année 2017.

Qu'est-ce que le Très Haut Débit ?

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin, qui conduit la lumière et sert à transmettre des données. Le signal lumineux est transporté par une lumière laser. Cette lumière peut facilement être transportée sur des centaines, voire des milliers de kilomètres, à la vitesse de la lumière. Les performances du Très Haut Débit donnent accès aux dernières offres internet multi-services et aux nouveaux usages (Télétravail, domotique, TV 3D,...).

Le déploiement de la fibre s'effectue en plusieurs étapes :

Dans un premier temps, un relevé des infrastructures existantes



permet de réaliser un « état des lieux » qui est la base des études et des travaux qui seront réalisés.

Il s'agit de créer un réseau de fibre optique jusqu'au plus près des habitations, au départ d'un Noeud de Raccordement Optique (NRO), comparable à un central téléphonique, jusqu'à un Point de Mutualisation (PM), une armoire de rue, puis un Point de Branchement Optique (PBO), un boîtier qui permet de desservir 4 à 5 abonnés.

À LA UNE

Ce déploiement utilise au maximum les infrastructures existantes pour limiter autant que faire se peut la réalisation de génie civil.

Le raccordement :

Dans un second temps, une fois ces travaux réalisés, tous les logements seront « raccordables » et les particuliers et les entreprises qui le souhaitent, pourront faire une demande de raccordement à la fibre. Le raccordement au réseau s'effectue soit en aérien soit en souterrain, en utilisant les réseaux téléphoniques et infrastructures existants, jusqu'à un boîtier optique proche de votre domicile.

Les habitants pourront s'abonner à la fibre auprès du fournisseur d'accès internet (FAI) de leur choix, proposant des services sur le réseau.

La fibre optique sera alors installée jusqu'à une prise terminale optique, à l'intérieur de votre domicile. Pour qu'un habitant puisse bénéficier d'une offre fibre optique FTTH, il est nécessaire d'amener la fibre optique jusqu'à une prise située dans le logement.



Prise terminale optique à l'intérieur du logement.

Le Très Haut débit à Brasles fin 2017.

Un câble (de 5 mm de diamètre environ) est alors installé jusqu'à une prise unique située à côté de la prise téléphonique existant dans l'habitation. Pour les immeubles, le raccordement d'un appartement en fibre optique, entre le palier et l'intérieur du logement, s'effectue selon les modalités prévues par la convention signée entre la copropriété et l'opérateur d'immeuble.



La première phase de déploiement amorcée en 2015 et qui s'achèvera en 2020 pour le Département de l'Aisne représente un coût de 200M€, auquel la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry s'associe au sein de l'USEDA.